

### Questions au Feuilleton

2. A-t-on mis fin à cette pratique et, dans l'affirmative, quand?  
 3. Le gouvernement a-t-il l'intention de rétablir cette pratique et, dans la négative, pourquoi?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** 1. Il n'existe pas de statistiques détaillées concernant le nombre de Canadiens qui ont été nommés chevaliers et pairs au cours du siècle.

2. La pratique d'accorder le titre de chevalier et de pair à des Canadiens a été abolie en 1919, année de l'adoption, par la Chambre des communes, de la résolution Nickel qui demandait au roi George V de ne plus conférer aux Canadiens d'honneurs porteurs de titres. Cette politique a été suivie par tous les gouvernements depuis 1919, à l'exception du gouvernement Bennett qui a recommandé la nomination de 17 Canadiens comme chevaliers durant les années 1934 et 1935.

3. Non. Le gouvernement n'a pas l'intention de rétablir cette pratique, car en agissant ainsi il irait à l'encontre d'une coutume et d'une politique de longue date.

#### LE TRANSPORT DU MINISTRE D'ÉTAT (SANTÉ ET SPORT AMATEUR)

Question n° 2538—**M. McKinnon (Victoria):**

1. A-t-on affecté un avion gouvernemental Falcon en Europe dans le but principal de transporter le ministre d'État (Santé et sport amateur), du 20 avril au 11 mai 1977?

2. Combien a coûté à l'État le vol 3013 du Falcon, du départ du Canada, de l'aéroport d'Uplands, le 20 avril dernier, jusqu'à ce que le ministre ait cessé d'en faire usage et jusqu'au retour de l'avion au Canada?

3. Quelle est la liste des envolées, des destinations et des passagers à bord du Falcon 503, entre le 20 avril et le 11 mai 1977?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** 1. Oui.

2. Voir réponse donnée à la question n° 2881.

3. Voir annexe A.

Date et lieu de départ	Date et lieu d'arrivée	Nombre de passagers
le 20 avril 1977, Ottawa	le 21 avril 1977, Lahr	Aucun
le 24 avril 1977, Lahr	le 24 avril 1977, Zurich	Aucun
le 25 avril 1977, Zurich	le 25 avril 1977, Vienne	4
le 27 avril 1977, Vienne	le 27 avril 1977, Rome	7
	le 2 mai 1977, Francfort-sur-le-Main	6
le 2 mai 1977, Rome	le 2 mai 1977, Schonefeld (Berlin-Est)	6
le 2 mai 1977, Francfort-sur-le-Main		
le 4 mai 1977, Schonefeld (Berlin-Est)	le 4 mai 1977, Varsovie	5
le 7 mai 1977, Varsovie	le 7 mai 1977, Vienne	5
le 9 mai 1977, Vienne	le 9 mai 1977, Budapest	5
le 11 mai 1977, Budapest	le 11 mai 1977, Zurich	5
le 11 mai 1977, Zurich	le 11 mai 1977, Lahr	Aucun

#### CAC—M<sup>me</sup> ROBERT KINGSLEY

Question n° 2539—**M. Cossitt:**

1. M<sup>me</sup> Robert Kingsley a-t-elle été convoquée à une entrevue par la Commission d'assurance-chômage et, dans l'affirmative, a) l'entrevue a-t-elle eu lieu à Rockland (Ont.) et, sinon, où, b) quand et à quelle heure, c) quels agents de contrôle des prestations du bureau d'Ottawa de la C.A.-C. dont les noms sont énumérés ci-après étaient présents ou dirigeaient l'entrevue: MM. (i) Jim Miles (ii) André Ethier (iii) Paul Labelle (iv) Jim MacDonald (v) Claude Charron (vi) Stan Wells (vii) Jim Harkness (viii) Brent Scarfe (ix) Archie Gauthier (x) Jim Bristol (xi) John Newfeld, d) le but de l'entrevue était-il d'interroger M<sup>me</sup>

[M. Jones.]

Kingsley sur le fait qu'elle touchait des prestations d'assurance-chômage alors qu'elle pouvait soi-disant travailler en se trouvant en vacances aux États-Unis?

2. Pendant l'entrevue, M<sup>me</sup> Kingsley était-elle accompagnée de son époux, M. Robert Kingsley, qui occupe actuellement le poste de directeur régional de l'exploitation de Main-d'œuvre Canada et qui travaille à l'extérieur d'Ottawa et, dans l'affirmative, a) M. Kingsley a-t-il déclaré aux membres du personnel de la C.A.-C. présents: «Savez-vous qui je suis?», b) M. Kingsley est-il le même M. Kingsley qui a déjà été à l'emploi de la C.A.-C. en qualité de directeur du bureau d'Ottawa, de directeur régional du Centre de rémunération de la C.A.-C. à Montréal et le reste?

3. M. Kingsley a-t-il tenté, d'une façon ou d'une autre, d'exercer une influence sur la façon dont les membres de la C.A.-C. menaient l'enquête au sujet de son épouse et, dans l'affirmative, quelles mesures compte-t-on prendre à ce sujet?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** 1. M<sup>me</sup> J. Kingsley a été convoquée à une entrevue courante par suite d'un choix régulier fait par ordonnateur, et sa demande de prestations était en règle. a) Oui. b) Le 28 février 1977, à 11 h 30; c) Aucun. d) Non.

2. Oui. a) Oui. b) Oui.

3. L'enquête se poursuit, et la Commission n'est donc pas en mesure de fournir d'autres renseignements à l'heure actuelle.

#### LE RECYCLAGE DE REBUTS

Question n° 2542—**M. Clarke (Vancouver Quadra):**

1. Le gouvernement a-t-il pris les mesures nécessaires pour donner suite aux conclusions du rapport Gamma demandant qu'une taxe spéciale soit imposée aux industries comme mesure de lutte contre la pollution?

2. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour encourager les villes à se doter de systèmes d'épuration des eaux vannes et, dans l'affirmative, lesquelles?

3. Le gouvernement a-t-il encouragé de quelque manière la réduction du gaspillage au niveau de la production ou a-t-il pris des mesures pour promouvoir la production de biens qui causent le moins de problèmes écologiques?

4. Le gouvernement songe-t-il à augmenter le nombre de subventions qu'il accorde aux entreprises de recyclage?

5. Actuellement, le gouvernement accorde-t-il des subventions aux entreprises de recyclage pour encourager la recherche et le développement et, dans l'affirmative, a) à qui, b) de quel montant?

6. Ces avantages fiscaux s'appliquent-ils autant aux entreprises de recyclage qu'aux industries d'extraction minière, de transformation et de fabrication et, dans l'affirmative, quels sont ces avantages, b) sinon, en quoi diffèrent-ils?

7. Les tarifs de fret sont-ils moins élevés pour les matériaux neufs que pour les matériaux recyclés et, dans l'affirmative, pourquoi?

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Les ministères des Finances, des Pêches et de l'Environnement, l'Industrie et du Commerce, Revenu national et Transports m'informent comme suit: 1. Une taxe spéciale constituerait un impôt sur la production d'agents polluants. Pour être efficace et équitable, cette taxe devrait être proportionnelle aux méfaits des divers agents de pollution, méfaits qui dépendent de la nature des agents, de la quantité produite, de la situation géographique de l'industrie et de la présence ou de l'absence d'auto-substances dans l'air et dans l'eau. Bien entendu, pour déterminer l'assiette de l'impôt, il faudrait contrôler continuellement le taux de pollution des usines, des logements et des ménages. Il convient, avant de lever une telle taxe, d'attendre que soient mieux connus les méfaits des divers polluants et que soit établie une structure administrative complexe et sans doute très coûteuse. Il n'est pas évident que cette façon d'aborder les problèmes de la pollution soit la plus efficace et la moins coûteuse.